



Compte-rendu CSA SD et CDEN de rentrée premier degré du 04/09/2025

Suite aux déclarations préliminaires des OS M le DASEN répond :

- L'actualité (suicide d'une collègue, attaque des deux derniers recteurs sur un réseau social...) montre que la lutte contre les discriminations et le harcèlement est un combat quotidien. La violence verbale et physique partout présente montre que les freins/filtres disparaissent peu à peu. Le monde de l'enseignement est très exposé à ces dérives.
- Nous nous acheminons vers la nomination d'un 7^{ème} ministre en 3 ans ? Oui, cela risque d'arriver, mais il y a continuité de l'état et ce sont souvent les services qui gèrent car eux ne changent pas.
- Concernant la baisse démographique dans notre département (mais aussi partout ailleurs) : le travail avec les élus se poursuit, et même si nous sommes en année électorale, une vision à 3 ans reste d'actualité. Un travail est mené pour que certains regroupements voient le jour afin de respecter l'équité territoriale, tout en préservant la ruralité.
- Sur le choc des savoirs : au niveau départemental et même académique : une grande autonomie a été laissée aux équipes pédagogiques afin d'organiser cette commande ministérielle. En maths on note des premiers résultats positifs. Mais le but reste de sortir les élèves des groupes différenciés.
- Les évaluations nationales sont nécessaires, car les résultats permettent d'analyser, et de voir l'efficacité des plans maths et français.

1-Ajustement rentrée 1^{er} degré

A l'issue de la carte scolaire de mars, 5 postes restaient disponibles

La fermeture prévue à Sérignac est annulée car des nouveaux élèves sont arrivés.

Le DASEN va cependant rencontrer les maires des communes alentours afin d'envisager un regroupement.

Monbeton : ouverture d'une classe en maternelle. Les 2 écoles cumulent 500 élèves sur un même espace. Pendant l'été Mme la Maire a décidé d'installer un nouvel algeco car les effectifs continuent d'augmenter

Coordinateurs PAS : Saint Antonin Noble Val + Olympe de Gouges : 2 postes 1^{er} degré. Ce qui n'était pas prévu, car le DASEN désirait prendre des moyens sur le second degré.

En effet, le Ministère a imposé l'ouverture de 500 PAS avant la fin de l'année sur l'ensemble du territoire, à moyen constant.

Cela sera mis en place jusqu'en 2027, (entre 10 à 12 PAS prévus dans notre département).

4 postes sont donc utilisés sur les 5 restants : un seul poste sera dédié au remplacement dans notre département. L'UNSA s'inquiète car nous savons que déjà au moins deux circos sont en tension.

Les OS demandent donc que des contractuels soient recrutés d'autant plus que certains sont dans l'attente d'avoir un poste.

Mais pour le moment le DASEN ne peut recruter, il n'a pas l'autorisation du Recteur.

A cette rentrée, **une nouvelle gestion des remplacements** va être mise en place permettant ainsi d'avoir une meilleure vision des personnels remplaçants disponibles ou pas en espérant que cela permette une meilleure couverture du remplacement.

M le DASEN demande si les OS ont d'autres situations à signaler.

L'UNSA intervient au sujet de l'école maternelle de Saint Etienne de Tulmont. En effet, jongler avec l'organisation de l'enseignement de l'Occitan impacte une classe qui se retrouve avec un effectif important d'élèves. Mr l'IEN de la circo de Caussade confirme cette situation, d'autant plus que de nombreuses constructions vont être livrées.

Le DASEN donnera son avis en CDEN.

Sur la circo Caussade, certaines situations restent préoccupantes : Puylaroque et Albias ont des effectifs très bas.

L'école de Monteils est évoquée avec une classe de maternelle chargée.

A l'école Le Fau : certaines familles n'ont pas pu inscrire leurs enfants alors qu'ils sont du secteur. Le DASEN et l'IEN de circo ont prévu pour retravailler la carte scolaire avec la mairie de Montauban.

Le DASEN annonce une fusion d'école pour la rentrée scolaire 2026 et sera présentée en CDEN : Saint Vincent Lespinasse, Piac et Saint Paul d'Espis seront regroupées.

Un nouveau médecin scolaire est affecté à 100% sur notre département (2 médecins à 100% 2 médecins à 50%, et 1 médecin à 20%). Ainsi les visites des 6 ans vont pouvoir reprendre.

Présentation du nouveau règlement type départemental :

Certains changements comme la Lutte contre le harcèlement devait être intégré.

La partie sortie scolaire a été mise à jour au niveau réglementaire

Une annexe 3 santé et sécurité mis à jour

Les dispositions sur l'école maternelle ont été clarifiées en particulier concernant la propreté de l'élève quand il arrive en PS.

Préconisation sur la prise de rdv pour les enfants à faire en priorité en dehors des heures ou sur les récréés (problème qui impacte sur le temps des enseignements)

La partie protection de l'enfance a été retravaillée au Titre 7.

Ce règlement sera voté en CDEN. Les écoles pourront alors apporter des correctifs à leur propre règlement intérieur.

Questions diverses :

La canicule de la dernière semaine d'école est évoquée.

Le DASEN désire faire un état des lieux, partir des constats et faire des propositions.

Si un maire décide de fermer une école, il ne peut pas s'y opposer. Par contre il faut trouver une solution pour les enseignants qui doivent pouvoir travailler ensemble.

Le but est d'arriver à faire face à ce genre d'épisodes de l'année prochaine.

Problème de l'affectation tardive des TRD TRS : ce sont les secrétaires de circo qui ont eu cette charge et c'était la première fois qu'elles devaient s'en occuper.

Question du problème de l'ISSR pour une brigade nommée à l'année sur un poste de remplacement. Comme ces collègues n'ont pas droit à l'ISSR, il serait judicieux de ne pas les nommer trop loin de leur résidence administrative.

La traditionnelle question concernant la journée de pré-rentrée : les équipes se le gèrent comme elles veulent ce qui est mieux que d'imposer une organisation. Un cadrage départemental sera effectué pour la prochaine rentrée.

Baisse du nombre de recrutement de services civiques : c'est le rectorat qui a fait le choix de privilégier les zones rurales. 115 recrutements sur l'académie.

Rappel des critères retenus sur les affectations AESH. Pourtant de nombreux mécontentements. Cela sera retravaillé lors du prochain GT AESH.

L'état du remplacement : 86% de remplacement, 5000 demi-journées non remplacées, 7000 demi-journées d'autorisation d'absence.

16 collègues ont fait valoir leur droit à la retraite en septembre.

La grande réunion organisée dans chaque circo suivant le secteur du collège sera rattrapée en terme horaire sur la journée de solidarité ce qui fera 4 h à effectuer en avril/mai

Formation « Les filles et les maths » : déconstruire un certain nombre d'image avec les parents, dès la maternelle objectif avoir 50% garçons / 50% filles qui se dirigent vers les filières scientifiques. Des documents seront envoyés, des outils sont déjà en place sur eduscol.

A la demande des OS, des GT seront organisées cette année : GT redécoupage ; GT évaluation école : les modalités, l'harmonisation, ... ; GT AESH ; GT remplaçant.

CDEN de rentrée 14h

M Préfet étant à Paris, c'est M le Sous Préfet qui le remplace.

Mr le DASEN évoque le suicide de la directrice d'école du Cantal, le décès d'un professeur du collège Azana et les propos racistes tenus contre nos recteurs. Sur le réseau social d'un parti d'extrême droite.

M le DASEN rappelle concernant la protection fonctionnelle des enseignants qu'un nouveau texte est paru, depuis la fin de l'année dernière : il y a désormais une mise en place automatique et plus uniquement à la demande du personnel.

Mixité / laïcité : le recteur a missionné le DASEN du dossier de l'éducation prioritaire. Dans quelques endroits du 82, la politique de la ville n'est pas à la hauteur des enjeux. Il participera à la réunion des maires pour parler de la carte scolaire et de parler de la ruralité.

Pour les établissements privés, un suivi plus important sera mis en place.

M le DASEN rappelle les mesures évoquées le matin :

Maintien de la 3^{ème} classe à Sérignac

Ouverture Montbeton en maternelle (installation d'un algeco)

Mise en place de 2 PAS : 2 enseignants nommés sur le 1^{er} degré (1 sur Saint Antonin Noble Val et 1 sur Olympes de Gouge)

Deux OS dont l'UNSA rappellent la demande concernant Saint Etienne de Tulmont.

Le DASEN décide d'affecter un demi poste annuel. Un point sera fait lors de la prochaine carte scolaire. Le DASEN s'engage à aller sur place.

Demande Monteils : PS-MS à 32, car limite à 24 pour les autres niveaux. Le DASEN suivra cette situation mais ne peut pas donner de personnel supplémentaire.

Saint Paul d'Espis, Piac, Saint Vincent Lespinasse -> annonce de la fusion des écoles pour la rentrée de 2026, préparation pour les collègues au niveau de la direction. Les maires et le DASEN se sont rencontrés. La FCPE attire l'attention sur le fait qu'il faudra être vigilant pour ne pas avoir de fermeture.

Les 4 postes prévus le vivier de remplaçants et qui n'y seront vont impacter les différentes circo.

Le DASEN rappelle qu'il n'a pas fermé plusieurs classes alors qu'il aurait pu le faire.

1-Vote pour l'ajustement : 9 absentions -6 contre – 7 pour

2-Vote pour la fusion : remis au CDEN second degré en novembre.

3- Renouvellement / modification horaires : juste pour information : 93 communes devaient renouveler : 7 écoles ont demandé à passer à 4 jours

4-Présentation des règlements types des écoles

8- Vote pour le règlement : 6 abstentions/ 0 contre

Vos représentantes en CSA/CDEN : Audrey DESBOIS, Corinne DUPONT, Sylvie LOIRE, Alexandrine PELISSIER